# LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

## CST.1 Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » Membre de famille

**L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants** (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

### PREMIERE DEMANDE

### 1. DOCUMENTS COMMUNS

☑ **Visa de long séjour ou titre de séjour en cours de validité (uniquement étrangers visés au 2.1 et 2.3)**

☑ **Justificatif d'état civil**
- **Une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes**
- **Une carte de séjour du membre de famille rejoint (sauf membre de famille de Français)**

☑ **Justificatif de nationalité** :
- passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire...)

☑ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.

☑ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie) ou si demande déposée dans le cadre du téléservice mentionné à l'article R. 431-2 du CESEDA, code photographie et signature numérique valide.

☑ **Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre** à remettre au moment de la remise du titre.

☑ **Déclaration sur l'honneur** selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie)

## 2. DOCUMENTS SPECIFIQUES AU TITRE SOLLICITE

**2.1. Regroupement familial** (art. L. 423-14 et 423-15) — **code Agdref : 9801 ou 9802**

- ☑ **Décision d'autorisation de regroupement familial.**
- ☑ **Carte de séjour temporaire, carte de séjour pluriannuelle ou carte de résident de l'étranger rejoint.**
- ☐ Si le demandeur est le conjoint : **déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune ; lorsque la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales (preuves par tous moyens : dépôt de plainte, certificats médicaux, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignage).**
- ☑ **Certificat médical délivré par l'OFII** à remettre au moment de la remise du titre.

**2.2. Membre de famille d'un étranger titulaire du statut « résident de longue durée-UE » dans un autre État de l'UE et ayant été admis à ce titre au séjour en France** (art. L. 426-12 et L. 426-13 du CESEDA) — **code Agdref : 9829**

- ☑ **Carte de séjour délivrée par la France au conjoint ou parent titulaire du statut « résident de longue durée-UE »** dans un autre Etat de l'UE et ayant été admis à ce titre au séjour en France (ou attestation de demande de cette carte de séjour en cas d'arrivée simultanée).
- ☑ **Carte de séjour délivrée par un autre État de l'UE** portant la mention « résident de longue durée-UE » au conjoint ou parent.
- ☑ **Justificatif de la résidence régulière du demandeur**, en qualité de membre de famille, dans le premier Etat membre ayant accordé le statut « résident de longue durée-UE » à son conjoint ou parent (carte de séjour ou décision favorable de regroupement familial prise par l'autorité compétente de l'autre pays de l'UE).
- ☑ **Justificatifs de ressources propres** (exclusion des prestations sociales ou allocation),
- ☑ **Justificatif d'assurance-maladie** : carte d'assurance-maladie ou attestation d'assurance-maladie.

**2.3. Conjoint de Français** (art. L. 423-1 du CESEDA) — **code Agdref : 9805**

- ☑ **Justificatif de mariage** : copie intégrale de l'acte de mariage (en cas de mariage célébré à l'étranger, transcription du mariage sur les registres de l'état civil français).
- ☑ **Nationalité française du conjoint** : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- ☑ **Communauté de vie** : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous documents permettant d'établir la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.), sauf si la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales ou familiales qui pourront être justifiées par tous moyens (dépôt de plainte, condamnation du conjoint pour violence, témoignages, attestations médicales...).
- ☑ **Certificat médical délivré par l'OFII** à remettre au moment de la remise du titre.

**2.4. Conjoint de Français justifiant d'une entrée régulière et d'un mariage en France** (art. L. 423-2 du CESEDA) — **code Agdref : 9805**

- ☑ **Justificatif de l'entrée régulière en France** : visa et tampon d'entrée sur le passeport ou déclaration d'entrée si vous êtes entrés par un autre Etat de l'espace Schengen
- ☑ **Justificatif du mariage en France** : copie intégrale de l'acte de mariage.
- ☑ **Nationalité française du conjoint** : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- ☑ **Communauté de vie de 6 mois en France** : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous documents permettant d'établir la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.).

**2.5. Parent d'enfant français** (art. L. 423-7 du CESEDA) **code Agdref : 9807**

☑ **Nationalité française de l'enfant** : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.

☑ **Justificatifs prouvant que le demandeur est le parent de l'enfant français** :
- extrait de l'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de naissance comportant la filiation.

☑ **Justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant** dans les conditions de l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans (preuve par tous moyens) :
- versement d'une pension, achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agréments ; jouets), preuves de participation à l'éducation de l'enfant (hébergement régulier ; intérêt pour la scolarité de l'enfant, présence affective réelle, témoignages etc.).

☑ **Lorsque la filiation à l'égard du parent français résulte d'une reconnaissance de filiation : Justificatifs suffisamment probants établissant que le parent français contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant** dans les conditions de l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans (preuve par tous moyens) **ou à défaut, décision du juge judiciaire** (ordonnance ou jugement) ordonnant au parent français de s'acquitter de ses obligations découlant de l'article 371-2 du code civil (versement d'une pension alimentaire ou d'une contribution financière).

☑ **Résidence en France de l'enfant** (preuve par tout moyen) : certificat de scolarité ou de crèche, présence de l'enfant lors de la demande, etc.

## RENOUVELLEMENT

### 1. DOCUMENTS COMMUNS

☑ **Justificatif de séjour régulier** :
- carte de séjour temporaire en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne

☑ **Justificatif d'état civil**
- **Une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes)**
- **Une carte de séjour du membre de famille rejoint (sauf membre de famille de Français)**

☑ **Justificatif de nationalité** :
- passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire...)

☑ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.

☑ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).

☑ **Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre** à remettre au moment de la remise du titre (sauf en cas de violences conjugales ou familiales pour les étrangers visés aux points 2.1 et 2.3)

☑ **Certificat médical délivré par l'OFII** à remettre au moment de la remise du titre (pour les conjoints de Français hors 6ème de l'article L. 211-2-1 et conjoints entrés par le regroupement familial).

## 2. DOCUMENTS SPECIFIQUES AU TITRE SOLLICITE

**2.1. Regroupement familial** (CSP sur le fondement de l'article L. 423-14 ou L. 423-15) **code Agdref : 9801 ou 9802**

☑ **Carte de séjour temporaire, carte de séjour pluriannuelle ou carte de résident du conjoint rejoint.**

☐ Si le demandeur est le conjoint : **déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous les documents permettant d'établir cette communauté de vie (bail de location aux deux noms, quittance EDF, relevé d'identité bancaire...) sauf si la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales (preuves par tous moyens) ou du décès du conjoint (acte de décès).**

**2.2. Membre de famille d'un étranger titulaire du statut « résident de longue durée-UE » dans un autre Etat de l'UE et admis à ce titre au séjour en France** (CSP sur le fondement de l'article L. 426-12) **code Agdref : 9829**

☑ **Carte de séjour délivrée par la France au conjoint ou parent** titulaire du statut « résident de longue durée-UE » dans un autre État de l'UE et ayant été admis à ce titre au séjour en France.

☐ Si le demandeur est le conjoint : **extrait d'acte de mariage** (document correspondant à la situation au moment de la demande).

☑ **Justificatifs de ressources propres suffisantes, stables et régulières (bulletin de paye ou avis d'imposition ou attestation de versement de pension ou contrat de travail ou attestation bancaire...)**

☑ **Justificatif d'assurance-maladie** : carte d'assurance-maladie ou attestation d'assurance-maladie.

**2.3. Conjoint de Français** (CSP sur le fondement de l'article L. 423-1) **code Agdref : 9805**

☑ - justificatif de mariage : copie intégrale de l'acte de mariage ;

☑ - justificatif de nationalité française de votre conjoint : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de six mois ;

☑ - justificatifs de la communauté de vie : déclaration sur l'honneur conjointe attestant de votre vie commune et documents permettant d'établir cette communauté de vie (bail de location aux deux noms, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.) ;
si la vie commune a été rompue en raison de violences conjugales ou familiales vous pouvez en apporter la preuve par tous moyens (dépôt de plainte, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignages, certificats médicaux, etc.), si cette rupture résulte du décès de votre conjoint vous devez produire son acte de décès.

**2.4. Parent d'enfant français** (CSP sur le fondement de l'article L. 423-7) **code Agdref : 9807**

☑ **Nationalité française de l'enfant** : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.

☑ **Justificatifs prouvant que le demandeur est le parent de l'enfant français** :
- extrait de l'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de naissance comportant la filiation.

☑ **Justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant** dans les conditions de l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans (preuve par tous moyens) :

- versement d'une pension, achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire, diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agréments ; jouets), preuves de participation à l'éducation de l'enfant (hébergement régulier ; intérêt pour la scolarité de l'enfant, présence affective réelle, témoignages etc.).

☑ **Lorsque la filiation à l'égard du parent français résulte d'une reconnaissance de filiation : Justificatifs suffisamment probants établissant que le parent français contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant** dans les conditions de l'article 371-2 du code civil depuis sa naissance ou depuis au moins deux ans (preuve par tous moyens) ou à défaut, décision du juge judiciaire (ordonnance ou jugement) ordonnant au parent français de s'acquitter de ses obligations découlant de l'article 371-2 du code civil (versement d'une pension alimentaire ou d'une contribution financière).

☑ **Résidence en France de l'enfant** (preuve par tout moyen) : certificat de scolarité ou de crèche, présence de l'enfant lors de la demande, etc.

PRÉFET
DE LA MAYENNE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

☐ CST ☐ CSP ☐ CR ☐ CR permanente ☐ UE ☐ UE permanente

☐ **Première demande**

☐ **Demande de renouvellement**

☐ **Changement de statut**

☐ **Demande concomitante « maladie »**

☐ **Demande concomitante « autre titre de séjour » : merci de préciser la nature du titre demandé** _____

N° étranger (composé de 10 chiffres) _____

Nom _____

Prénom _____

Homme ☐ Femme ☐

Nationalité _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____
*Ville - Pays*

Adresse actuelle _____

Code postal _____ Commune _____

N° de téléphone fixe _____ N° de téléphone portable _____

Adresse courriel

## MOTIF DE LA DEMANDE

**Un seul motif par demande de titre de séjour est acceptée, 50 € seront exigés pour chaque demande de titre de séjour déposée par tout usager en situation irrégulière**

**Attention,** il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

**ENTREE EN FRANCE**

Date d'entrée en France :

Avec un visa OUI ☐ NON ☐

Si oui, date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier :

# SITUATION FAMILIALE

Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Pacsé (e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé (e) ☐ Veuf(ve) ☐ Concubinage ☐

Si vous êtes marié (e), pacsé (e) ou en concubinage

Nom du conjoint/pacsé/concubin _____ Prénom _____

Né (e) le _____ à _____ Ville)

_____ (Pays)

Nationalité _____

Date du mariage, pacs ou concubinage _____

Résident à l'étranger ? Oui ☐ Non ☐

Ville de résidence _____ Pays _____

Nature du titre de séjour si résident en France _____

Le mariage a t-il eu lieu en France ? Oui ☐ Non ☐

Votre conjoint a t-il déposé une demande de regroupement familial auprès de l'OFII Oui Non ☐

Vos enfants : **merci de renseigner tous vos enfants, même majeurs, ainsi que leur pays de résidence**

| NOM | Prénom | Date de naissance | Nationalité | Pays de résidence |
|---|---|---|---|---|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

**Vos autres liens familiaux**

| | NOM | Prénom | Date de naissance | Nationalité | Pays de résidence |
|---|---|---|---|---|---|
| **Père** | | | | | |
| **Mère** | | | | | |
| **Frères et sœurs** | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

## SITUATION PROFESSIONNELLE

Disposez-vous actuellement :

- d'une promesse d'embauche ? Oui ☐ Non ☐

- d'un contrat de travail ? Oui ☐ Non ☐

- avez-vous déjà travaillé en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de préciser

| Dates d'emploi | Nature de l'emploi | Employeur |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Avez-vous été scolarisé en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de préciser :

| Années scolaires | Études suivies | Établissement scolaire |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Avez-vous obtenu des diplômes en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de les préciser :

**Je suis informé (e) que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre séjour sont susceptibles de faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.**

**Fait à** _____ **, le** _____ **Signature**